

# **L'AVENIR DE SAINT PALAIS : BETON ET POLLUTIONS ?**

3 030 logements construits de 1850 à 1982 (23 par an),

1 221 logements construits de 1982 à 1990 (153 par an),

6 670 logements à "accueillir" de 1990 à 2000 (667 par an).

*A Saint Palais, le développement c'est du Béton.*

Le plan d'occupation des sols est révisé.

L'enquête publique a lieu au coeur de l'hiver, du 19 février au 22 mars 1990.

Plus de 160 personnes et diverses associations s'élèvent sous des formes variées contre les excès de l'urbanisation prévue et regrettent l'absence de zone d'activité.

Le commissaire-enquêteur émet des avis favorables pour certaines de leurs suggestions.

Le 5 juillet 1990 le Conseil municipal adopte le nouveau P.O.S. sans donner suite à ces avis.

***Béton oblige !***

Lors de l'enquête publique un promoteur demande qu'un terrain lui appartenant devienne constructible.

L'avis du commissaire-enquêteur est défavorable.

Le 5 juillet 1990 le Conseil municipal classe en zone constructible le terrain du promoteur.

***Béton mon ami !***

Le commissaire-enquêteur propose diverses mesures pour protéger les arbres.

Le Conseil municipal refuse : "La commune de Saint Palais souffre d'un excès de végétation arborée".

***Place au Béton !***

La municipalité aime les zones d'aménagement dit "concerté" (Z.A.C.) : baptisées Ganipôtre, Grande Côte ou Logis Vert, elles lui tiennent lieu de "grands projets".

Le 26 juillet 1990 le Conseil municipal sélectionne trois candidats pour la Z.A.C. de la Grande Côte.

Sont retenus trois des principaux groupes nationaux du bâtiment : S.A.E., Via France et Dumez.

Un immeuble de 23 mètres de haut est prévu ; la pointe de la Grande Côte est pourtant doublement protégée (inscrite à l'inventaire des sites et reconnue comme zone naturelle - Z.N.I.E.F.F.).

***Mais Béton toujours prêt !***

Les programmes immobiliers se multiplient dans une rue (Océan, Verdiers, etc ...).

La chaussée est défoncée et doit être refaite : les impôts augmentent.

***Merci Béton !***

De Saujon à Etaules, de Royan aux Mathes, les eaux usées de la presqu'île d'Arvert sont rassemblées sur Saint Palais.

Leur traitement n'est que partiel : au Concié les virus sont rejetés concentrés.

Nageons et pêchons tranquilles, les analyses les ignorent.

**Pas de pollution à Saint Palais !**

Plus de vingt quatre heures de transit de Saujon à Saint Palais.

La fermentation se développe : odeurs garanties à l'arrivée.

Parfois les vents les portent vers la forêt ; dans le cas contraire ...

**Pas de pollution à Saint Palais ?**

Avec leurs voies d'accès, leurs stationnements, les constructions nouvelles imperméabilisent les sols.

Les eaux pluviales ruissent, recueillent débris et dépôts organiques, aboutissent dans les conches.

**Pas de pollution à Saint Palais ?**

Avec la saison viennent les "animations".

Plus les décibels sont nombreux et tardifs, plus la station est "animée".

**Pas de pollution à Saint Palais ?**

*SAINT PALAIS ET SAINT-PALAISIENS, RESIDENTS PERMANENTS ET ESTIVANTS,  
MERITENT MIEUX QUE BETON ET POLLUTIONS .*

*UN AUTRE DEVELOPPEMENT EST POSSIBLE, PRESERVANT SITE ET CADRE DE VIE.*

Tel est le sens de l'action que conduisent les AMIS DE SAINT PALAIS avec ALAIN GENITEAU.

Cette action est difficile : c'est le combat de "*l'arbre qui ne crie pas*" contre "*l'argent facile*", mais ...

**C'EST LE COMBAT DE L'AVENIR !**

**Ce combat est le vôtre :**

- participez à une réunion d'information et de réflexion,

*LE VENDREDI 17 AOUT 1990 A 20 HEURES 45,  
à la Salle des Fêtes de Saint Palais, rue du Logis Vert,  
avec une exposition sur la faune et la flore du plateau du Rhâ,*

- rejoignez les AMIS DE SAINT PALAIS SUR MER.

---

**ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT PALAIS SUR MER**

déclarée à la Sous Préfecture de Rochefort le 3 octobre 1985

M., Mme, Mlle  
demeurant

- souhaite adhérer à l'Association des Amis de Saint Palais sur mer,
- verse à cet effet la somme de 100 F, montant de la cotisation 1990.

Coupon à détacher et à retourner à Mme Hulsen, 7 rue des Eglantiers, 17420 Saint Palais sur mer (tél 46 23 33 09).